

Image not found or type unknown



Recours après un abandon débit d'une CB

Par **ceya**, le **29/06/2009** à **19:56**

Bonjour,

Je suis actuellement confronté à un problème. Un client est venu dans mon magasin pour acheter un bien et mon employé n'a pas fait attention lors de l'encaissement car sur le ticket nous pouvons lire "Abandon Débit" et le client est parti avec la marchandise.

Malgré plusieurs relances et une lettre recommandée, je n'ai eu aucun retour de sa part. Je souhaiterais connaître les différents recours qui s'offrent à moi ainsi que la durée de ces actions ainsi que leurs coûts (Pour info le montant de la marchandise s'élève à 541euros).

Merci de votre aide.